

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE MONTCERF-LYTTON**

Séance spéciale du 09 août 2021

Procès-verbal de l'assemblée spéciale du conseil municipal de Montcerf-Lytton, tenue le lundi 09 août 2021 à 19h42, à huis clos, considérant le contexte de la pandémie de COVID-19.

Sont présents à cette rencontre à huis clos :

Monsieur	Alain Fortin	Maire
Madame	Christianne Cloutier	Conseillère
Monsieur	Serge Lafontaine	Conseiller
Monsieur	Claude Desjardins	Conseiller
Monsieur	Sébastien Emond	Conseiller

Absent :

Monsieur	Michel Dénomme	Conseiller
Monsieur	Ward O'Connor	Conseiller

Monsieur Alain Fortin, maire, préside l'assemblée et madame Mélissa Morin, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière par intérim, occupe la fonction de secrétaire de la présente séance.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

2021-08-1010

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 déclarant l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Québec a, par décrets, renouvelé de façons successives l'état d'urgence sanitaire et par conséquent, le 18 août 2021 le décret numéro 1127-2021 a prolongé l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 27 août 2021;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2021-057 du ministre de la Santé et des Services Sociaux qui permet au conseil de siéger sans la présence du public;

CONSIDÉRANT que selon le même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tous moyens permettant au public de bien connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos, sans la présence du public;

Il est proposé par madame la conseillère Christianne Cloutier d'accepter que la présente séance soit tenue sans la présence du public et que les membres du conseil et la directrice générale adjointe puissent y participer, selon le respect des règles de distanciation sociale.

Sous la présidence de Monsieur Alain Fortin, Maire, la séance spéciale est par conséquent ouverte à 19h42 après un tour de table pour la vérification du quorum par l'appel des présences.

Adoptée à l'unanimité.

2021-08-1011

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE

Il est proposé par monsieur le conseiller Serge Lafontaine et il est résolu que l'ordre du jour soit accepté.

2021-08-1012

OCTROI DE MANDAT POUR TRAVAUX CHEMIN VILLA BASQUE

CONSIDÉRANT que nous avons reçu une subvention d'un Montant de 24 375\$ et de 23 735\$;

CONSIDÉRANT que le chemin du Villa Basque doit avoir des travaux;

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Desjardins et résolu d'autoriser l'appropriation de surplus pour les travaux du chemin Villa basque. Le montant de la municipalité devra déboursé est environ 53 000\$.

Adoptée à l'unanimité

2021-08-1013

APPROPRIATION DE SURPLUS POUR LES TRAVAUX DU CHEMIN VILLA BASQUE

CONSIDÉRANT que la municipalité a été accepté pour son projet de travaux du chemin Villa basque et qu'elle doit y faire une contribution financière;

Il est proposé par monsieur le conseiller Sébastien Émond et il est résolu d'autoriser la direction générale d'utiliser le surplus non-affecté de la municipalité pour la contribution de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

2021-08-1014

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur le conseiller Serge Lafontaine de procéder à la levée de l'assemblée à 19h47.

Adoptée à l'unanimité.

Alain Fortin
Maire

Mélissa Morin
Directrice générale adjointe